

## ÉDITORIAL

### ELECTIONS : des promesses..... non tenues !



En ces temps de campagne présidentielle la question des **promesses électorales** est plus que jamais d'actualité.

Notre domaine, celui des nuisances aériennes autour d'Orly, aéroport entièrement entouré aujourd'hui par la ville, n'échappe pas à cette

**dérive, de plus en plus insupportable pour le citoyen-électeur.**

L'histoire du plafonnement d'Orly est à cet égard exemplaire. En octobre 1994 on a promis aux riverains, élus en tête, de ne pas dépasser 200 000 mouvements. Au plus fort de l'activité de l'aéroport, dans les années 1999-2000, avant que les effets combinés de la grippe aviaire, des attentats du 11 septembre et du crash boursier des nouvelles technologies ne ralentissent la croissance folle du trafic aérien, nous en étions presque à 250 000 mouvements. En 2006 le nombre de mouvements commerciaux a pratiquement atteint 230 000.

**Quand la promesse des 200 000 mouvements sera-t-elle enfin tenue ?** Ce numéro de la Lettre du Forum donne quelques explications.....

C.G..

## SOMMAIRE

Éditorial

-----

**Janvier 2007  
2<sup>èmes</sup> Assises d'Orly  
Le double discours !**

-----

**C'est bien 200 000 mouvements  
qui ont été promis  
aux riverains  
et non 250 000 !**

-----

**Les promesses des élus**

-----

**Et pendant ce temps-là  
les vrais problèmes .....**

-----  
Edité par le Forum Contre les Nuisances Aériennes  
Association déclarée loi de 1901  
Directeur de la publication :  
Claude Carsac  
Rédactrice en chef :  
Catherine Giobellina  
Siège de l'association :  
Mairie d'Avrainville (91630)  
tel : 01 64 90 27 60  
gisele-tessier@wanadoo.fr

## JANVIER 2007

### 2<sup>EMES</sup> ASSISES D'ORLY : LE DOUBLE DISCOURS !

Alors que les élus départementaux nous assurent qu'ils sont à l'écoute de nos préoccupations environnementales, force est de constater que **depuis les 1<sup>ères</sup> Assises d'octobre 2005, ils n'ont rien fait de concret pour réduire les nuisances d'Orly.** La liaison transatlantique, Elysair ou Avion ?<sup>1</sup>, est au contraire un **mauvais coup** porté aux riverains.

L'article paru dans **Essonne**, le magazine du Conseil général, sur les dernières Assises d'Orly, n'a pas manqué non plus de faire réagir les milieux associatifs du Département. En effet, ce qui ressort de cette parution ne ressemble pas tout à fait à ce qui a été annoncé par les deux Présidents des Conseils généraux de l'Essonne et du Val de Marne **Michel Berson** et **Christian Favier**.

Leurs discours d'ouverture et de clôture réaffirmaient bien, en préalable, *l'intangibilité des mesures réglementaires de couvre-feu et de plafonnement à 200 000 mouvements.* Dans le magazine, **seul le chiffre de 250 000 créneaux** est mentionné ! Le site Internet du Conseil général du Val de Marne ne cite, lui, aucun chiffre ! Ce qui revient au même et représente pour nous un véritable chiffon rouge.

Ceci nous inquiète d'autant plus que **la seule association** à qui la parole est donnée dans **Essonne**, le magazine du Conseil général, est une association très liée à un bureau d'études proche des milieux aéronautiques<sup>2</sup> et que cette association mentionne explicitement, dans ses documents, qu'Orly est plafonné à **250 000 mouvements** !

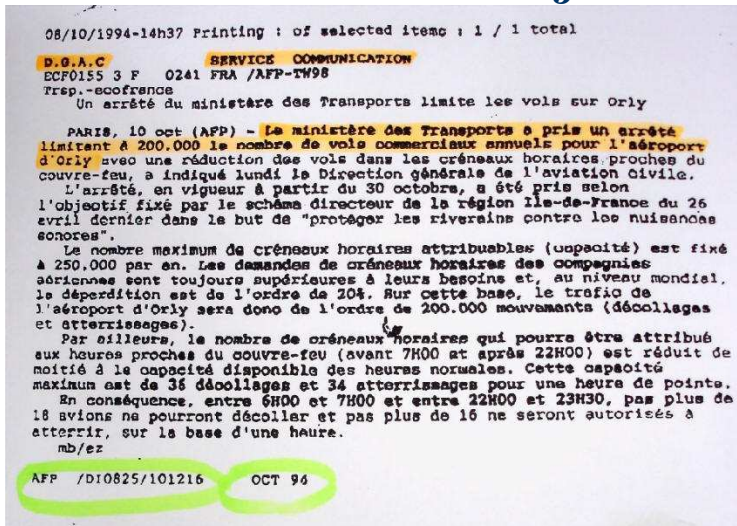
**Si les Conseils généraux veulent véritablement résoudre les problèmes, il va falloir qu'ils travaillent avec les associations qui posent les vraies questions, même si celles-ci sont parfois gênantes !**

C.C.

1 Pour "re dynamiser la plate forme d'Orly" une liaison transatlantique a été annoncée à grand bruit lors des Assises. Animée par l'ancien PGD d'AOM-Air Liberté, qui, pour certains, n'a pas laissé que de bons souvenirs, la nouvelle compagnie créée à cet effet devait s'appeler ELYSAIR. Les associations ont vivement critiqué l'utilisation d'un vieux Boeing 757-200 bruyant et polluant. Lors du premier vol, fin décembre dernier, la compagnie était baptisée l'AVION.

2 Observatoire des Nuisances Aériennes (ONA) Bureau d'études des nuisances aériennes, 1 rue Gustave Pitiot, 77380 Combs la Ville. Lien sur le site officiel de Combs-la-Ville (<http://www.combs-la-ville.fr/>) et sur le site officiel de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres (<http://www.levaldyverres.fr/>).

## C'EST BIEN 200 000 MOUVEMENTS QUI ONT ETE PROMIS AUX RIVERAINS ET NON 250 000 !



Ci-joint, exhumé des archives de l'UFCNA, la fédération nationale des associations contre les nuisances aériennes, un communiqué de l'Agence France Presse (AFP) d'octobre 1994 émanant du Service communication du Ministère (DGAC). Il est on ne peut plus explicite et la limitation du trafic à Orly est bien fixée à 200 000 mouvements.

Depuis, le "lobby aérien", s'est activement employé à faire sauter cette limite « gênante » en brouillant les esprits avec la notion de *créneaux*. Ainsi le chiffre de 200 000 est passé progressivement à 250 000 au fur et à mesure de l'augmentation du trafic.

A la fin des années 2000, les associations étant moins vigilantes, l'arrêté Ministériel du 6 octobre 1994 a très certainement été allègrement enfreint et plus de 250 000 créneaux ont été accordés<sup>3</sup>.

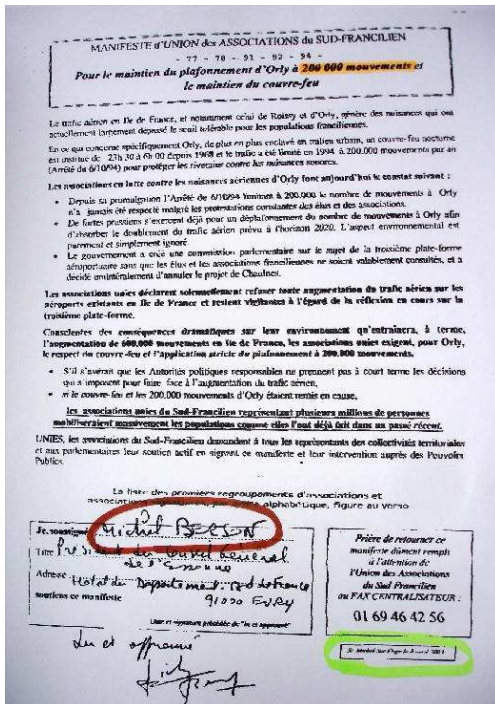
Aujourd'hui encore le Directeur de l'Aéroport d'Orly et certaines associations à sa botte expliquent qu'Orly est plafonné à 250 000 mouvements<sup>4</sup>.

**Quand nos élus feront-ils cesser cette véritable imposture?**

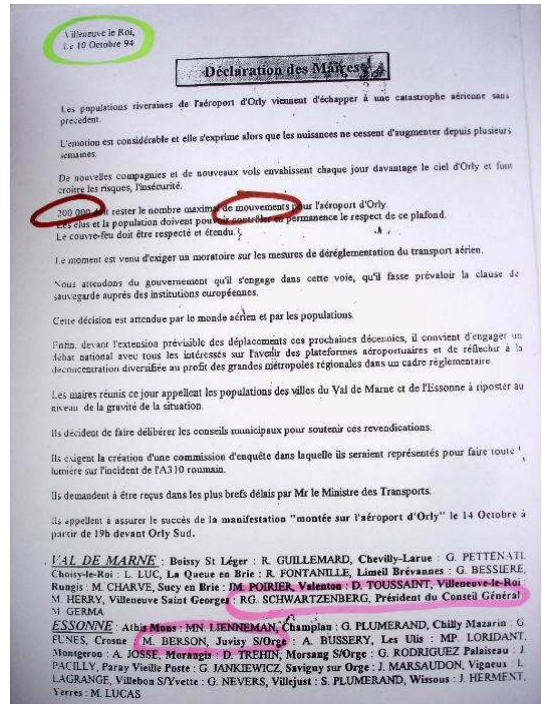
C.G.

## LES PROMESSES DES ELUS

Ci-dessous, tirées de nos archives, les reproductions de quelques engagements sans équivoque de certains grands élus en faveur des 200 000 mouvements.



Manifeste d'avril 2003 lancé par l'UASF (Union des Associations du Sud Francilien contre les nuisances aériennes) signé par Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne, en compagnie de près de 200 parlementaires et élus locaux.



Déclaration des Maires d'octobre 1994 où figurent notamment le Président de l'époque du Conseil général du Val-de-Marne, Roger Gérard Schwartzberg et Michel Berson représentant alors Juvisy-sur-Orge.

## ET PENDANT CE TEMPS LA..... LES VRAIS PROBLEMES

NE SONT TOUJOURS PAS ABORDES !

Ci-joint notre N° spécial "2èmes Assises du Pôle d'Orly" qui aborde le problème, crucial pour la santé des riverains, de la **pollution chimique** aux abords d'Orly.

**Sans aucun écho de la part des élus et des autorités à ce jour !**

<sup>3</sup> Implicitement confirmé en séance par M. le Directeur de l'aéroport d'Orly lors de la dernière Commission Consultative de l'Environnement d'Orly (CCE) le 6 mai 2006 en réponse à la question: comment avez-vous pu en 1999 et 2000 atteindre 248 000 mouvements sans accorder plus de 250 000 créneaux ? A noter qu'à notre connaissance le compte rendu officiel de cette CCE n'a pas encore été diffusé, du moins aux participants associatifs, à ce jour.

<sup>4</sup> Le Républicain du jeudi 8 février 2007, page 48, reprenant les déclarations de M. Patrice Hardel qui précise bien que "cette limite [est] fixée par décision politique".